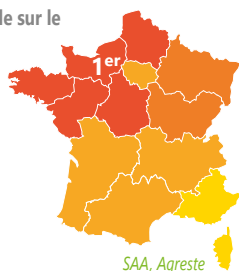


# 03

## LA TERRE ET LE FONCIER en Normandie

Part de la surface agricole sur le territoire en 2022

- > 60 %
- 50 % à 59 %
- 40 % à 49 %
- < 40 %



SAA, Agreste

### PRÈS DE 69 % DE L'ESPACE NORMAND VALORISÉS PAR L'AGRICULTURE

La superficie agricole normande représente 2,06 millions d'hectares. Du fait de l'absence de massifs montagneux, d'une faible présence de forêts et d'une urbanisation modérée, la Normandie est la 1<sup>re</sup> région française pour sa part de surface

agricole. Elle valorise par l'agriculture de plus de 68,5 % de sa surface (dans les régions de France métropolitaine, cette part couvre en moyenne 51,5 % du territoire).

#### Utilisation du sol en Normandie en 2022

en hectares	SAU régionale	Surfaces boisées y compris haies	Landes, friches	Sols artificialisés	Autres (plages, rochers, eaux intérieures)	Surface totale régionale
Normandie	2 061 500 69 %	556 800 19 %	39 410 1 %	316 300 10 %	33 300 1 %	3 007 310 100 %

Agreste - SAA

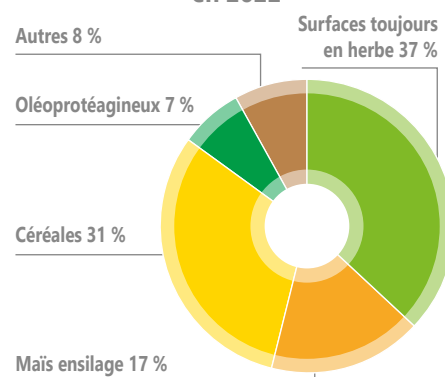
### LA SURFACE AGRICOLE EN BAISSÉ

A l'échelle de la Normandie, les surfaces agricoles ont diminué de 20 880 ha entre 2008 et 2020, soit une baisse de 1 % en l'espace de 12 ans. Entre temps, l'artificialisation ; transformation et imperméabilisation partielle ou totale d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement ; a progressé de 9,6 % sur le territoire normand, soit une surface de 23 700 ha. En majorité, les terres qui quittent l'agriculture sont dédiées à l'habitat. Cette artificialisation se réalise largement au détriment des prairies, qui disparaissent également au profit des terres arables et des cultures permanentes. La pression foncière est singulièrement forte, en particulier autour des grandes agglomérations et sur l'axe de la Seine. D'autres territoires présentent également un étalement urbain important. Même si le rythme de consommation des terres agricoles tend toutefois à s'infléchir depuis quelques années, la Normandie se classe au 3<sup>e</sup> rang des régions dont le rythme d'artificialisation est le plus élevé.

Dans ce contexte, la France s'est donc fixée pour but d'atteindre le «zéro artificialisation nette des sols» en 2050 avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente.

OSCOM

#### Répartition de la surface agricole en 2022



**Surface agricole régionale : 2,06 millions ha**

Agreste - SAA

### UNE RÉGION, DEUX VOCATIONS

• **Les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne** restent tournés vers l'élevage bovin (lait et viande). Les superficies toujours en herbe (STH) y représentent 46 % de la surface agricole. Au fil du temps, cette part a diminué au profit des terres labourables. Ces dernières ont progressé, notamment pour la culture des céréales et oléagineux. La surface moyenne des regroupements de parcelles contiguës (îlots) y est inférieure à 6 ha en 2022.

• **L'Eure et la Seine-Maritime** se partagent entre l'élevage bovin et les grandes cultures, avec une part importante de cultures industrielles (lin, betterave et pommes de terre), la part de la STH y est moins élevée (24 %). Le morcellement parcellaire y est moindre avec une taille moyenne d'îlots d'environ 7,2 ha en moyenne en 2022.

Agreste - SAA, ASP - RPG 2022

# UN FONCIER AGRICOLE DE PLUS EN PLUS CHER

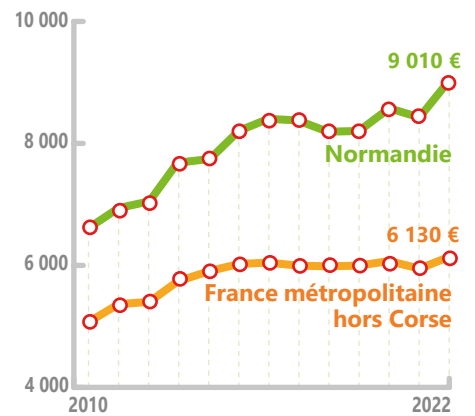
Le prix des terres agricoles est très différent d'un département normand à l'autre : là où la concurrence agriculture-urbanisation est très forte, le prix des terres reste nettement au-dessus de la moyenne française. Le prix des terres agricoles est réparti selon un gradient ouest-est : globalement plus faible à l'ouest et plus élevé à l'est. Avec des

prix pouvant dépasser les 10 000 € / ha, les plaines de Caen dans le Calvados, le nord-ouest de l'Eure (Plateau du Neubourg, Roumois, Marais Vernier et Entre Madrie et Lyons) et le Pays de Caux en Seine-Maritime sont parmi les petites régions agricoles de France métropolitaine où les prix sont les plus élevés.

Le prix moyen à l'hectare des terres et prés libres non bâtis repart à la hausse en 2022 en France métropolitaine (hors Corse), à 6 130 €/ha.

En Normandie, entre 2021 et 2022, tous les départements enregistrent une hausse du prix des terres. Elle est de 1 % dans la Manche, à 7 990 €/ha. Dans le Calvados et l'Orne, la hausse est de 2 %, à respectivement 9 250 €/ha et 7 260 €/ha. Dans l'Eure et en Seine-Maritime, elle atteint 3 %, à respectivement 9 490 €/ha et 10 300 €/ha.

## Évolution du prix à la vente des terres et prés libres non bâtis (en €/ha)



Agreste, d'après Terres d'Europe - SCAFR

## LA TAILLE MOYENNE DE L'EXPLOITATION NORMANDE EN PROGRESSION

La taille moyenne de l'exploitation normande progresse. Entre 2010 et 2020, celle-ci est passée de 56 à 74 hectares en Normandie (toutes exploitations confondues), ce qui est supérieur à la moyenne au niveau national (65 hectares). Les exploitations se classent en deux catégories :

- **Les petites, moyennes et grandes exploitations, dites «professionnelles», d'une part** elles valorisent 96 % de la superficie agricole utile (SAU) normande, ce qui porte à 106 hectares leur superficie moyenne en Normandie (88 hectares en France métropolitaine).
- **Les micro-exploitations, d'autre part** : elles représentent 33 % des exploitations agricoles normandes (contre 30 % en France métropolitaine) mais ne valorisent que 4 % de la surface agricole régionale. Elles peuvent avoir à leur tête des chefs d'exploitation retraités ou pluriactifs. Leur superficie est en moyenne de 10 hectares en Normandie (11 hectares en France métropolitaine).

## Prix moyen à la vente des terres et prés, libres non bâtis, en 2022

	2020	Euros courants
Seine-Maritime		10 300
Eure		9 490
Calvados		9 250
Manche		7 570
Orne		7 260
France métropolitaine hors Corse		6 130

Agreste d'après Terres d'Europe - SCAFR

## Chiffres clés

- 69 % du territoire occupé par l'agriculture
- 1 % de surface agricole en moins en 12 ans
- 9 010 euros par hectare
- 106 hectares en moyenne pour les exploitations professionnelles

	Les exploitations normandes par taille				Nombre total d'exploitations
	Micro-exploitations		Exploitations professionnelles		
	Part du nombre d'exploitations	Part de la surface agricole	Part du nombre d'exploitations	Part de la surface agricole	
2010	40 %	5 %	60 %	95 %	35 374 exploitations
2020	33 %	4 %	67 %	96 %	26 510 exploitations

Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

En 10 ans, ce sont les micro-exploitations, souvent des petites structures avec des exploitants pluriactifs ou retraités, qui ont le plus régressé en nombre. Représentant un tiers du total des exploitations, elles n'occupent toutefois qu'une part très limitée de la surface agricole (4 %). Dans le même temps, les exploitations s'agrandissent avec désormais plus de la moitié de la surface agricole cultivée par 25 % des exploitations.

	Chiffres clés 2022				
	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime
Part des surfaces artificialisées	12 %	10 %	11 %	7 %	13 %
Part des surfaces boisées	14 %	23 %	13 %	22 %	20 %
Part des surfaces agricoles	71 %	64 %	73 %	69 %	65 %
SAU en ha	400 165	386 180	440 230	425 140	409 790

AGRESTE-SAA



Fin 2022, la Normandie comptait 2 361 exploitations agricoles engagées en agriculture biologique et en conversion, pour une surface de 137 520 hectares.

La taille moyenne des exploitations bio normandes est de 58 hectares.

Avec 7 % de sa surface agricole en bio, la Normandie est la 11<sup>e</sup> région française pour sa part de surface sur 13 régions métropolitaines (France : 10,7 %).

La Manche, avec 38 925 hectares certifiés, est le 1<sup>er</sup> département normand au regard de ses surfaces totales conduites en bio.

Sources :

Agreste : recensements agricoles, prix des terres agricoles, statistique agricole annuelle  
Observatoire des Sols à l'échelle COMMUNALE